

*REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE*  
*MINISTERE DES FINANCES*

*Note de présentation du projet de la loi de  
finances complémentaire  
pour 2011*

*25 Avril 2011  
N1111/MF/DGPP*

## 1 - Introduction

*Au plan international* : Les perspectives de l'économie mondiale, en 2011, ont été révisées à la hausse par le FMI dans son évaluation de l'économie mondiale, faite le 25 janvier 2011. La mise à jour des perspectives situe :

- La croissance économique mondiale à 4,4%.
- La croissance économique dans les pays avancés à 2,5%, avec 3% aux Etats-Unis et 1,5% dans la zone Euro.
- Celle des pays émergents et en développement à 6,5%, avec 9,6% en Chine et 8,4% en Inde. La croissance économique dans les pays de la région MENA se positionnerait à 4,6%.
- La variation de l'indice des prix à la consommation projetée se positionnerait à 1,6% dans les pays avancés et à 6% dans les pays émergents.
- Les flux du commerce extérieur devraient croître de l'ordre de 6% dans les pays avancés et à près de 10% dans les pays émergents.

De telles perspectives perpétuent le nouveau schéma du paysage économique international qui se caractérise, aujourd'hui, par un fort décalage entre croissance des pays avancés et croissance des pays émergents et en développement.

En tout état de cause, des facteurs de vulnérabilité demeurent présents en 2011, ce qui risque d'influer sur le niveau des expansions économiques régionales et par voie de conséquence sur l'économie mondiale dans son ensemble. Ces facteurs à risque sont principalement :

- La persistance des incertitudes qui pèsent sur la viabilité des finances publiques dans la zone Euro, principalement et les doutes sur l'aboutissement des politiques de rééquilibrage des comptes publics.

- La hausse des cours des produits de base, avec ses risques de tensions inflationnistes, facteurs limitatifs de la demande finale, qui se combinent, entre autres, à une situation des marchés de l'emploi qui demeure marquée par des taux de chômage encore élevés.
- La tendance à l'accroissement des flux de capitaux à destination, principalement, des pays émergents, qui au-delà de ses effets positifs, est porteuse de risques de surchauffe, en terme de pression inflationniste et d'appréciation monétaire. De tels risques sont contreproductifs au plan de la compétitivité commerciale des pays émergents.
- Les événements politico-économiques dans les pays de la région MENA, avec les risques de lenteur à un retour à la stabilité politique, économique et sociale.
- La catastrophe naturelle vécue par le Japon qui, au-delà des dommages causés (estimés à 300 milliards de \$), se traduira par plus d'importations de produits alimentaires et par une baisse des exportations en raison des perturbations des chaînes de production, d'une part et des risques d'irradiation des biens produits localement, d'autre part.

Il s'agit là d'autant de facteurs de vulnérabilité, risquant d'influencer l'orientation de la trajectoire de la croissance économique mondiale en 2011.

***Au plan interne :*** La tendance qu'affiche le marché pétrolier mondial, en ce début d'année 2011, se traduira par un mouvement à la hausse des produits de la fiscalité pétrolière, confortant ainsi l'encours de l'épargne publique. En moyenne mensuelle, les produits de la fiscalité pétrolière recouverts en 2010 se sont positionnés à 235 milliards de DA. Cette moyenne pour **les trois premiers mois** de l'année 2011 est passée à **284** milliards de DA. Toutefois, l'épargne

publique sera fortement sollicitée pour faire face à une dépense publique en croissance sous l'effet principalement :

- De la poursuite de la mise en application des nouveaux statuts particuliers dans la fonction publique et de l'ouverture de nouveaux postes budgétaires.
- Des mesures présidentielles, notamment, en matière d'emploi, de logements et de préservation du pouvoir d'achat des ménages, à travers l'élargissement du soutien budgétaire des prix à de nouveaux produits alimentaires de large consommation.

## **2- Rappel du comportement des principaux indicateurs macroéconomiques en 2010.**

Comparativement à l'exercice de 2009, les principaux indicateurs macroéconomiques ont affiché le comportement suivant :

- La conjoncture du marché pétrolier mondial s'est redressée en 2010, se traduisant par un mouvement à la hausse des produits de la fiscalité pétrolière recouverts et des revenus extérieurs :
  - Les produits de la fiscalité pétrolière recouverts en 2010 ont affiché une hausse de 21%, par rapport à ceux recouverts en 2009. Ils sont passés de 2 328 milliards de DA en 2009, à 2 820 milliards de DA en 2010. Cette variation s'est traduite en 2010 par un flux financier créditant le FRR de 527 milliards de DA (après le prélèvement d'un montant de 792 milliards de DA pour le financement partiel du déficit du Trésor de 2010, estimé à 1 433 milliards de DA). Ainsi, l'encours de l'épargne publique, abritée dans le FRR, est passé de 4 316 milliards de DA à fin décembre 2009, à 4 843 milliards de DA, à fin décembre 2010.
  - Les revenus extérieurs générés par les exportations d'hydrocarbures ont progressé de 26%, passant de 44,4

milliards de \$ en 2009, à 56,1 milliards de \$ en 2010, sous l'effet principalement d'un redressement des prix du baril de pétrole brut, dont la moyenne annuelle est passée de 61,6 \$/bl en 2009, à 79,9\$/bl en 2010.

- L'encours de la dette publique interne a varié à la hausse, passant de 808 milliards de DA en 2009, à 1 100 milliards de DA en 2010, sous l'effet, principalement, du rachat par le Trésor de la dette de SONELGAZ auprès de la BNA, évaluée à 208 milliards de DA.
- L'encours de la dette externe s'est positionné à 5,4 milliards de \$, dont 480 millions de \$, au titre de la dette publique externe ; la politique d'internalisation du financement de l'économie s'étant poursuivie en 2010.
- La variation de l'indice général des prix à la consommation a affiché un taux de 3,9%, contre 5,7% en 2009 ; la variation des prix des produits alimentaires ayant affiché, en 2010, une décélération, comparativement à 2009. La variation des prix de ces produits qui était de 8,23% en 2009 est retombée à 4,24% en 2010, sachant que le poids des produits alimentaires dans la structure de l'indice général des prix à la consommation est de 43%.
- L'évaluation du PIB, en terme réel, situe la croissance économique globale en 2010, à 3,6% et la croissance économique, hors hydrocarbures, à 6,2%.
- La poursuite de la tendance baissière du taux de chômage qui s'est située à 10%, sur la base de l'enquête menée en novembre 2010 par l'Office National des Statistiques, contre 10,2% en 2009.
- Le marché interbancaire de change indique une dépréciation de la monnaie nationale par rapport au dollar et son appréciation par rapport à l'Euro. Le dollar s'est échangé à 74,41 DA pour 1\$ en 2010, contre 72,65 DA pour 1\$ en 2009. L'Euro s'est

échangé à 101,30 DA pour 1 Euro en 2009, contre 99,19 DA pour 1 Euro en 2010.

- L'excédent du compte courant extérieur a affiché un fort mouvement à la hausse, passant de 410 millions de \$ en 2009, à 12,7 milliards de \$ en 2010. L'élément générateur de ce mouvement a été, principalement, l'excédent de la balance des échanges commerciaux extérieurs ; excédent passant de 7,8 milliards de \$ en 2009 à 18,8 milliards de \$ en 2010 ; traduisant le raffermissement des cours du pétrole brut et des exportations d'hydrocarbures, face à des flux à l'importation de marchandises en quasi stabilité.  
Les autres postes du compte courant extérieur ont affiché des soldes, pratiquement, en position de stabilité.
- La situation monétaire indique pour 2010 un accroissement de la masse monétaire M2 de 13%, sous l'effet principalement d'un accroissement des avoirs extérieurs de 10%.
- Les crédits à l'économie ont varié de + 15,6%, passant de 3 087 milliards de DA en 2009, à 3 566 milliards de DA en 2010, représentant un ratio, par rapport au PIB de 2010, de 29%.

### **3 - Les éléments de mesure de la soutenabilité budgétaire en 2011 :**

Deux indicateurs pertinents, permettent de mesurer la soutenabilité budgétaire en 2011. Il s'agit du niveau de l'épargne publique et des capacités d'importation, appréhendées à travers le niveau des réserves officielles de change :

- ***L'encours de l'épargne publique :***

Cet encours se positionne aujourd'hui à 4 843 milliards de DA et devrait être crédité en 2011 d'un flux financier de l'ordre de 1 700 milliards de DA, représentant le différentiel entre produits de la fiscalité pétrolière budgétisés (sur la base d'un prix de 37\$ le baril de pétrole

brut) et produits de la fiscalité pétrolière recouverts (sur la base d'un prix moyen annuel du marché de 90\$ le baril).

Il est clair que cette tendance dans l'évolution de l'épargne publique permettra le financement du déficit du Trésor en 2011, d'autant plus que le FRR ne constitue pas la seule ligne de financement de ce déficit. Ce déficit, en forte variation, se positionnerait à 4 693 milliards de DA, soit un ratio par rapport au PIB de 33,9%.

- ***L'encours des réserves officielles de change :***

L'encours des réserves officielles de change varierait positivement, sous l'effet d'une balance commerciale, en 2011 qui se solderait par un excédent de l'ordre de 25 milliards de \$, ce qui confortera également les capacités d'importations et faire face à une variation positive des importations de marchandises de 2,7 %, par rapport aux réalisations de 2010 qui se sont positionnées à 40,2 milliards de \$.

Ces deux indicateurs afficheront, donc, une tendance au confortement qui sécurisera, en 2011, la conduite budgétaire et l'approvisionnement de l'économie dans son ensemble.

#### **4 - Les éléments de cadrage de la loi de finances complémentaire pour 2011 :**

Comparativement à la loi de finances initiale pour 2011, certains indicateurs sont maintenus dans le cadrage du projet de la loi de finances complémentaire pour 2011 ; d'autres sont révisés, au regard des évolutions intervenues depuis l'élaboration de la loi de finances initiale pour 2011.

***Les indicateurs qui sont maintenus sont :***

- Le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut, base de calcul des produits de la fiscalité pétrolière budgétisés. Ce prix est maintenu à 37\$ le baril de pétrole brut.
- Le taux de change DA/\$ demeure maintenu à 74DA pour 1\$. La tendance observée des parités monétaires entre les principales devises est à la stabilité, bien que des risques pèsent sur l'Euro, en raison du poids de l'endettement public dans bon nombre de pays relevant de cette zone, d'une part et de la tendance haussière du marché pétrolier, d'autre part.

***Les indicateurs qui ont été révisés :***

- Le prix du marché du baril de pétrole brut qui passe de 60\$/bl dans la loi de finances pour 2011 à 90\$/bl dans le projet de la loi de finances complémentaire pour 2011.

Cette correction se réfère au prix moyen annuel d'exportation observé en 2010 (79,9 \$/bl) et à la tendance du marché pétrolier en 2011. En moyenne, sur les 4 premiers mois de l'année 2011, le prix à l'exportation du pétrole brut s'est situé à 111 \$/bl.

Deux facteurs fondamentaux militent pour une actualisation des prix du marché du pétrole brut :

- Les croissances économiques projetées dans les pays émergents (croissance entre 9 et 10%), qui sont consommateurs à hauteur de 40% de l'offre pétrolière.
  - Les turbulences que connaissent les pays de la région MENA, fortement contributrice à l'offre énergétique d'origine fossile.
- Cette révision de prix a une incidence sur la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures et le PIB, en valeur courante, passe de 11 900 milliards de DA dans la loi de finances initiale à



13 900 milliards de DA dans le projet de la loi de finances complémentaire pour 2011.

Le PIB, en volume, baisserait de 0,1 point de pourcentage, par rapport à la loi de finances initiale 2011, pour se situer à 3,9%, au lieu de 4% initialement. Ce léger recul s'explique par l'accroissement du poids des hydrocarbures dans la formation du PIB, en valeur courante, du fait du passage d'un prix du marché du pétrole brut de 60\$/bl à 90\$/bl. Ce poids augmente de 10 points de pourcentage (27% dans la loi de finances initiale et 37% dans le projet de la loi de finances complémentaire) au moment où la prévision de la variation en volume des hydrocarbures ne s'accroît que de 0,9 point de pourcentage, d'où la traction à la baisse du taux de la croissance économique globale.

La croissance hors hydrocarbures demeurerait à 6%.

- La révision des prix a aussi une incidence sur les exportations d'hydrocarbures, en dollar courant. La valeur des exportations passe de 42,2 milliards de \$, sur la base d'un prix de 60\$/bl à 67,5 milliards de \$, sur la base d'un prix du marché de 90\$/bl.
- Les importations de marchandises, exprimées en CAF, évolueraient de 2,7% par rapport aux réalisations de 2010. Elles passeraient de 40,2 milliards de \$ en 2010, à 41,3 milliards de \$ dans le projet de la loi de finances complémentaire pour 2011. Par référence aux années 2008, 2009 et 2010, le niveau des importations de marchandises affiche quasiment une stabilité autour de 40 milliards \$.
- Le taux d'inflation projeté à 3,5% dans la loi de finances initiale passe à 4% dans le projet de la loi de finances complémentaire. La variation de l'indice général des prix à la consommation a atteint un taux de 5,7% en 2009, de 3,9% en 2010 et de 3,5% en moyenne sur les 4 premiers mois de l'année 2011. La variation des prix des biens agricoles frais, produits localement qui tirait vers le haut l'indice général des prix, affiche une

décélération en ce début d'année 2011, avec une variation de 2,5%, en moyenne sur le premier trimestre de l'année 2011.

Toutefois, le risque d'une légère poussée inflationniste demeurera présent en 2011 (taux d'inflation projeté à 4%), sous l'effet de la demande intérieure, en relation avec la revalorisation des salaires dans la fonction publique, induite par la mise en application de nouveaux statuts particuliers et des salaires dans l'économie réelle, par effet de contagion.

Cependant, il faut noter que l'élargissement du soutien budgétaire des prix à de nouveaux produits alimentaires de large consommation, intervenu en 2011, exercera un effet modérateur sur la variation de l'indice général des prix à la consommation.

Par ailleurs, la croissance agricole, en volume, se situerait à 3,4%, taux supérieur à celui de la croissance démographique.

- Les opérations du Trésor se solderaient, en 2011, par un déficit de 4 693 milliards de DA, soit un ratio par rapport au PIB de 33,9%, contre 3 355 milliards de DA dans la loi de finances initiale. Le déficit du Trésor, projeté pour 2011, s'aggraverait donc fortement sous l'effet :
  - De la dépense de fonctionnement qui s'accroît de 857 milliards de DA, en raison, principalement, de l'élargissement du soutien des prix à de nouveaux produits alimentaires de base (huiles alimentaires et sucre), du renforcement de la dotation budgétaire au soutien des prix des produits subventionnés, antérieurement à 2011 (blés et poudre de lait), à la prise en charge de l'effet sur les rémunérations de l'application de nouveaux statuts particuliers de la fonction publique et à l'ouverture de nouveaux postes budgétaires .
  - De la dépense d'équipement qui s'accroît de 797 milliards de DA pour faire face à un programme additionnel de

logements sociaux et ruraux et au renforcement de l'action économique de l'Etat.

## **5 - Le budget de l'Etat**

### ***Les recettes budgétaires***

Comparativement à la loi de finances initiale pour 2011, les recettes budgétaires s'accroîtraient globalement de 6,8%, pour passer de 2 992 milliards de DA à 3 198 milliards de DA, croissance générée par une progression de 3,8% des produits de la fiscalité pétrolière budgétisés, sous l'effet d'un léger accroissement prévisionnel des volumes (+0,9 point de pourcentage) et d'un accroissement de 11% des produits de la fiscalité non pétrolière (hors produits de la fiscalité ordinaire affectés aux collectivités locales).

La croissance projetée pour les produits de la fiscalité ordinaire (non pétrolière) proviendrait d'un mouvement à la hausse des produits :

- De l'IRG sur les salaires, sous le double effet de la revalorisation des salaires et de l'ouverture de nouveaux postes budgétaires.
- De l'IRG des non salariés et de l'IBS, en relation, principalement, avec la demande publique en forte croissance en 2011.
- De la TVA à l'importation et des produits des douanes, en relation d'une part, avec une projection de croissance de 2,7% des flux à l'importation de marchandises et d'autre part, à la suspension du démantèlement tarifaire (accord d'association avec l'Union Européenne) à partir de septembre 2010. Cette suspension a évité l'application d'une nouvelle tranche de réduction tarifaire de 10% sur les produits à démantèlement tarifaire long terme (10 ans) et de 20% sur les produits à démantèlement tarifaire moyen terme (5ans).

## **Les dépenses budgétaires :**

Globalement, la dépense publique progresserait de 25%, comparativement à la loi de finances initiale pour 2011 ; sous l'effet combiné d'un accroissement de 24,9% pour les dépenses de fonctionnement et de 25% pour les dépenses d'équipement.

- **Les dépenses de fonctionnement.**

Elles se positionneraient à 4 291 milliards de DA, contre 3 434 milliards de DA dans la loi de finances initiale pour 2011, soit une progression de 857 milliards de DA. Le fort mouvement constaté est imputable, principalement à :

- Une dotation additionnelle de 400 milliards de DA, au titre de la provision pour répondre à l'incidence financière des régimes indemnitaires déjà connus, mais non pris en charge et à ceux qui paraîtront courant 2011.
- La reconstitution de la provision groupée pour la situer à 200 milliards de DA. Compte tenu du niveau actuel de cette provision, une allocation additionnelle de 160 milliards de DA est nécessaire pour atteindre les 200 milliards de DA.
- Le soutien des prix des blés et du lait, avec une incidence financière de 177 milliards de DA. Il s'agit, à travers cette allocation additionnelle :
  - De répondre à l'augmentation de 24 millions de quintaux de blés importés pour faire face, notamment, à l'accroissement des quotas d'approvisionnement en blé tendre des minoteries publiques et privées, quotas qui passent respectivement de 50% à 100% et de 50% à 60%.

- De répondre, également, à l'augmentation des quantités de la poudre de lait importées, quantités qui passent de 100 000 tonnes à 200 000 tonnes.

Le soutien des prix de ces produits (blés et lait) se traduira, donc, par le passage d'une incidence financière de 93 milliards de DA, dans la loi de finances initiale, à 270 milliards de DA, dans le projet de la loi de finances complémentaire pour 2011.

- La compensation du différentiel de prix du sucre blanc et de l'huile alimentaire pour maintenir les prix à la consommation à 90 DA pour le kilogramme de sucre blanc et à 600 DA pour les 5 litres d'huile alimentaire. L'incidence financière de la compensation est estimée à 5 milliards de DA.
- Le renforcement du dispositif DAIP, avec une dotation additionnelle de près de 47 milliards de DA pour répondre aux :
  - Contrats d'insertion dont l'incidence financière devrait s'accroître de 35 milliards de DA, sous le double effet de l'augmentation du niveau de la rémunération (passage de 12 000 DA/mois à 15 000 DA/mois) et des effectifs qui s'accroîtraient de 350 000, au titre du renouvellement de contrats et de l'intégration de nouveaux bénéficiaires.
  - Renforcement des « contrats de travail aidé » avec une incidence budgétaire de 12 milliards de DA pour répondre à la prise en charge de 150 000 nouveaux contrats.

- Renforcement du dispositif TUP.HIMO avec une incidence budgétaire de 40 milliards de DA pour l'ouverture de 18 000 nouveaux chantiers, dont 12 000 dans le secteur de l'agriculture.

Ces nouvelles interventions budgétaires, proposées dans le projet de la loi de finances complémentaire pour 2011, s'inscrivent dans le sillage des mesures prises par le Conseil des Ministres de février 2011, pour :

- la préservation du pouvoir d'achat des ménages, à travers le renforcement du soutien des prix des produits subventionnés antérieurement à 2011 (blés et poudre de lait) et l'élargissement de ce soutien à de nouveaux produits alimentaires de base (sucre et huile alimentaire).
  - L'accroissement de l'offre d'emploi, à travers l'ouverture de nouveaux postes de travail par le biais des différents dispositifs d'emploi, supportés par le budget de l'Etat, avec l'amélioration du niveau des rémunérations.
- **Les dépenses d'équipement**

Les dépenses d'équipement sont évaluées à 3 981 milliards de DA, accusant un accroissement de 797 milliards de DA, en terme de valeur, et de 25%, en terme de taux de variation.

La forte variation constatée est imputable à l'augmentation du soutien à l'accès au logement qui s'accroît de 278 milliards de DA et des opérations en capital qui affichent un mouvement de 455 milliards de DA. Le fort mouvement des opérations en capital a pour origine le soutien à l'activité économique qui s'accroît de 204 milliards de DA et le programme complémentaire au profil des wilayate qui s'accroît de 200 milliards de DA.

## **6 - l'encours du Fonds de Régulation des Recettes.**

A titre de rappel, le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) a été créé en 2000, pour abriter l'épargne publique provenant du différentiel entre produits de la fiscalité pétrolière recouverts (sur la base du prix effectif des exportations) et les produits de la fiscalité pétrolière budgétisés (sur la base du prix de référence fiscal du baril de pétrole brut).

Le Fonds, qui a été créé à la veille du lancement du programme de soutien à la croissance économique (PSRE) sur la période de 2001 - 2004, était conçu comme instrument de sécurisation de la dépense publique sur le moyen terme, par la mise à l'abri de la conduite financière des programmes d'investissements publics d'éventuels chocs pétroliers.

Le FRR intervient dans le paiement du principal de la dette publique et dans le financement du déficit du Trésor.

La situation des opérations effectuées sur le FRR, cumulée sur la période 2000 - 2010, se présente comme suit :

### **En ressources :**

- plus values sur les produits de la fiscalité pétrolière : 10 588, 8 milliards de DA

### **En emplois :**

- Amortissement du principal de la dette publique : 3 208,2 milliards de DA.
- Financement des déficits du Trésor : 2 537,8 milliards de DA.

En fin de période, soit au 31 décembre 2010, l'encours de l'épargne publique, abritée dans le FRR, s'est positionné à 4 842,8 milliards de DA.

## En conclusion

Le profil budgétaire de 2011 montre que les dépenses de fonctionnement atteignent un niveau, dont la couverture par les produits de la fiscalité hors pétrolière n'est plus que de 35%.

Le mouvement constaté dans les dépenses de fonctionnement de 2011 revêt un caractère d'incompressibilité, puisque ce mouvement est, principalement, généré par la revalorisation des rémunérations dans la fonction publique, l'ouverture de nouveaux postes budgétaires et par le soutien des prix de produits alimentaires de base, soutien risquant d'être interprété comme un droit acquis.

En raison du fait que de nouveaux statuts particuliers paraîtront en 2011 et probablement au-delà, la dépense de fonctionnement demeurera tendue sous l'effet des incidences directes sur le niveau des rémunérations à venir et de la prise en charge des rappels depuis janvier 2008.

Les produits de la fiscalité non pétrolière couvriront de moins en moins les dépenses de fonctionnement ; ces produits évoluant moins vite, en valeur, que le mouvement de la dépense de fonctionnement. Cela signifie que la couverture de cette dépense viendrait éroder les produits de la fiscalité pétrolière destinés, en principe, au financement des programmes d'équipement publics.

En tout état de cause, la poursuite d'un tel profil budgétaire, sur le moyen terme, risque de se traduire par :

- Un effet d'éviction du marché, de l'économie réelle avec des pressions sur les taux d'intérêts débiteurs.
- Des tensions inflationnistes avec les risques d'érosion du pouvoir d'achat des ménages.
- Des tendances à l'emballement de la dette publique interne, sous l'effet d'une part de l'expansion de la dépense publique dans ces deux volets fonctionnement et équipement et d'autre



part d'intervention du Trésor en forte croissance en terme, notamment, d'assainissement des entreprises publiques.

En 2011, les équilibres budgétaires seront tendus, au regard du déficit du Trésor estimé à 4 693 milliards de DA, dont la résorption nécessiterait un prix du baril de pétrole de 137\$. Toutefois, ces équilibres demeurent soutenables, si l'on se réfère à l'épargne publique accumulée, à fin décembre 2010 (4 843 milliards de DA) augmentée des flux financiers prévisibles pour 2011 (1 700 milliards de DA).

Il ne faut cependant, pas perdre de vue que le FRR a une dimension pluriannuelle dans le financement des déficits publics. En d'autres termes, le FRR a été créé dans l'objectif de sécurisation de la dépense publique sur le moyen terme, d'où l'impérativité de contenir les déficits publics futurs et de les corrélérer avec les capacités de financement mesurées à travers l'encours de l'épargne publique.

Il ne faut pas également perdre de vue que le marché pétrolier demeure imprévisible parce qu'il n'obéit pas seulement à des considérations économiques, bien que les projections de prix du pétrole brut, faites par les institutions financières internationales, les placent sur une trajectoire haussière sur le moyen terme.

## **7 - Les mesures législatives.**

Les dispositions législatives proposées dans le projet de la loi de finances complémentaire pour 2011, s'inscrivent dans la logique des décisions prises par le Conseil des Ministres de février 2011. Parmi ces décisions, figurent le renforcement des incitations à la création de petites et moyennes entreprises, agents économiques essentiels pour un développement économique et social durable. Figurent également parmi les décisions prises, la préservation du pouvoir d'achat des ménages, à travers le renforcement et l'élargissement du soutien budgétaire des prix de produits alimentaires dominants dans la structure du modèle de consommation des ménages.

La prise en charge de ces préoccupations est traduite, à travers les propositions de dispositions législatives suivantes :

## **1 - Mesures de simplification et d'harmonisation fiscales**

**Ces mesures proposent :**

- **Le relèvement du plafond d'éligibilité à l'impôt forfaitaire unique (IFU) :** Il s'agit de relever ce plafond pour le situer à 10 millions de DA, au lieu de 5 millions de DA actuellement. La proposition de cette mesure s'inscrit dans la politique fiscale poursuivie qui consiste à simplifier le paiement de l'impôt.
- **Le relèvement du plafond d'éligibilité au régime simplifié :** Il s'agit de relever ce plafond pour le situer à 30 millions de DA, au lieu de 10 millions de DA actuellement. Cette mesure s'inscrit, également, dans la poursuite de la politique de simplification du paiement de l'impôt.  
Par ailleurs, cette mesure baisse la pression fiscale sur la population fiscale concernée, dans la mesure où elle sera soumise à l'application d'un taux proportionnel de 20%, au lieu de l'application du barème de l'IRG, dont le taux marginal est de 35%.

## **2 - Mesures de soutien aux micros entreprises et à la création d'emploi.**

Il s'agit des propositions de mesures suivantes :

- **Le renforcement de l'allègement des charges patronales pour le recrutement de jeunes demandeurs d'emploi :** Il est proposé de réduire les charges patronales relatives aux cotisations à la sécurité sociale ; les taux de réduction passant de 56% à 80% dans les wilayate du nord et de 72% à 90% dans les wilayate des hauts plateaux et du sud.

- **L'institution d'une imposition progressive aux micro entreprises, créées dans le cadre des dispositifs ANSEJ, CNAC et ANGEM :** Après la période d'exonération, les micro entreprises bénéficieront d'abattements fiscaux comme suit :
  - 70% pour la première année postérieure à la période d'exonération.
  - 50% pour la deuxième année postérieure à la période d'exonération.
  - 25% pour la troisième année postérieure à la période d'exonération.
  
- **L'institution d'une imposition progressive aux activités créées pour l'absorption de « l'informel » :** Des sites aménagés seront créés à cet effet et les activités qui s'y exerceront seront soumises au régime fiscal suivant :
  - La défiscalisation durant les deux premières années d'activité.
  - L'abattement fiscal de 70% pour la troisième année, de 50% pour la quatrième année et de 25% pour la cinquième année.
  
- **L'élargissement des avantages fiscaux,** dont bénéficient les dispositifs ANSEJ et CNAC, au dispositif de l'ANGEM.

**A cela s'ajoutent deux propositions de mesures issues des décisions prises lors de la tripartite du 28 mai 2011. Il s'agit :**

- **De la révision du mode de paiement des importations de biens et de services. Le paiement par crédit documentaire demeure obligatoire pour les importations de produits destinés à la revente en l'Etat. Les importations**

d'équipements, d'intrants et autres produits destinés à la production de biens et de services, effectuées par les entreprises de production, peuvent se réaliser en moyen de la remise documentaire ou du crédit documentaire. Le recours au transfert libre n'est autorisé que pour le paiement des importations d'intrants et ou de pièces de rechange, effectuées par des entreprises de production, avec toutefois une limite à 4 millions de DA par an et par une même entreprise.

- De l'autorisation du Trésor public de prendre en charge la bonification de taux d'intérêt à hauteur de 2%, sur les crédits bancaires d'investissements, accordés aux PME. Le Trésor prendra en charge les intérêts pendant la période de différé, fixée entre 3 ans et 5 ans, en fonction de la maturité des prêts.

### 3 - Mesures de soutien à des produits de large consommation.

Cette mesure, déjà opérationnelle, consiste en l'exonération des droits de douane et de la TVA sur les importations de sucre roux, de sucre blanc et de l'huile alimentaire brute.

La limite temporelle de cette mesure est fixée au 31 août 2011. Au-delà de cette date, la charge fiscale, en termes de droits de douane et de la TVA sur le sucre roux et l'huile alimentaire brute, sera à la charge de l'Etat.

### 4 - Mesures se rapportant au Domaine National.

Les mesures proposées s'articulent autour de :

- La possibilité d'établir un échéancier de paiement pour les personnes redevables financièrement vis-à-vis de l'Administration des Domaines, au titre de la régularisation de terrains domaniaux dont elles disposent.

- La possibilité de fractionnement du paiement des frais d'enregistrement, de la taxe de publicité foncière et d'établissement des actes.
- L'introduction d'abattement sur le prix de la concession domaniale. Les taux d'abattement proposés sur les prix de la concession sont de 90% durant la période de réalisation du projet qui ne doit pas excéder 3 ans et de 50% durant les trois premières années d'exploitation. La concession au DA symbolique est, également, prévue pour les projets entrant dans le cadre des programmes sud et hauts plateaux.
- L'exclusion du mode des enchères publiques et l'application du seul mode de gré à gré pour les concessions domaniales.
- La possibilité d'octroi de la concession selon le mode de gré à gré par les walis, après consultation et avis favorable de l'ANDT et des organismes gestionnaires des villes nouvelles. Cette proposition de mesure se limite aux assiettes de terrains, relevant des ZET et des villes nouvelles.
- La déconcentration du pouvoir d'octroi de la concession aux walis, en lieu et place du CNI et du Conseil des Ministres.

## **5 - Mesures relatives aux comptes spéciaux du Trésor.**

### **Ces mesures proposent :**

- L'ouverture d'un compte spécial du Trésor intitulé « Prêts du Trésor aux fonctionnaires pour l'acquisition, la construction ou l'extension d'un logement ».
- Les modifications et amendements principaux suivants :

- De l'article 79 et 80 de la loi de finances complémentaire pour 2009, en vue d'imputer, la bonification des taux d'intérêt sur les investissements dans le tourisme, sur le CAS du Trésor n°302-062 intitulé « Bonification du taux d'intérêt sur les investissements ».
- De l'article 141 de la loi de finances 1991 pour la prise en charge, par le CAS n°302-061 intitulé « Dépenses en capital », des opérations des sociétés de capital investissement, en relation avec les fonds d'investissement de wilaya.
- De l'article 63 de la loi de finances pour 2010, en vue du relèvement de la part sur la redevance pétrolière créditant le Fonds National des Energies Renouvelables. La proposition consiste à faire passer cette part de 0,5% à 1%.
- De l'article 62 de la loi de finances pour 2001 pour intégrer, dans les dépenses autorisées du « Fonds du Patrimoine Public Minier », le financement de la recherche minière, des études et de la reconstitution des réserves minières.

Il s'agit là de la synthèse des principales dispositions législatives proposées dans le projet de la loi de finances complémentaire pour 2011. Cette synthèse n'est par conséquent pas exhaustive.

A N N E X E

## RECETTES DEFINITIVES APPLIQUEES AU BUDGET DE L'ETAT POUR LE PLFC 2011

	<b>MONTANT</b> (En milliers de DA)
<b>1. RESSOURCES ORDINAIRES</b>	
<b>1.1. Recettes fiscales</b>	
<i>201.001 - Produits des contributions directes</i>	608 300 000
<i>201.002 - Produits de l'enregistrement et du timbre</i>	39 700 000
<i>201.003 - Produits des impôts divers sur les affaires (dont TVA sur les produits importés)</i>	570 800 000 275 100 000
<i>201.004 - Produits des contributions indirectes</i>	1 500 000
<i>201.005 - Produits des douanes</i>	253 200 000
<b>Sous-Total (1)</b>	<b>1 473 500 000</b>
<b>1.2. Recettes ordinaires</b>	
<i>201.006 - Produits et revenus des domaines</i>	19 000 000
<i>201.007 - Produits divers du budget</i>	19 000 000
<i>201.008 - Recettes d'ordre</i>	
<b>Sous-Total (2)</b>	<b>38 000 000</b>
<b>1.3. Autres recettes</b>	
<i>- Autres recettes</i>	157 500 000
<b>Sous-Total (3)</b>	<b>157 500 000</b>
<b>Total des ressources ordinaires</b>	<b>1 669 000 000</b>
<b>2. FISCALITE PETROLIERE</b>	
<i>201.011 - Fiscalité pétrolière</i>	1 529 400 000
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>3 198 400 000</b>



**REPARTITION PAR DEPARTEMENT MINISTERIEL DES CREDITS  
OUVERTS AU TITRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT  
DU PLFC POUR 2011**

<b>Départements ministériels</b>	<b>MONTANT En DA</b>
Présidence de la République	8 329 601 000
Services du Premier Ministre	1 774 314 000
Défense Nationale	631 076 546 000
Intérieur et Collectivités Locales	425 960 422 000
Affaires Etrangères	30 125 652 000
Justice	66 851 302 000
Finances	61 382 220 000
Energie & Mines	31 916 135 000
Ressources en Eau	12 258 443 000
Prospective et Statistiques	939 109 000
Industrie, Petite & Moyenne Entreprises et Promotion de l'Investissement	4 135 439 000
Commerce	17 761 594 000
Affaires Religieuses & Wakfs	16 480 327 000
Moudjahidine	169 614 694 000
Aménagement du Territoire et Environnement	3 266 759 000
Transports	28 874 103 000
Education Nationale	569 317 554 000
Agriculture & Développement Rural	296 931 209 000
Travaux Publics	6 912 595 000
Santé, Population & Réforme Hospitalière	227 859 541 000
Culture	23 173 218 000
Communication	8 158 012 000
Tourisme & Artisanat	3 992 419 000
Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique	291 441 690 000
Postes & Technologie de l'Information & de la Communication	3 306 639 000
Relations avec le Parlement	241 660 000
Formation et Enseignement Professionnels	50 124 762 000
Habitat & Urbanisme	13 181 921 000
Travail, Emploi & Sécurité Sociale	123 058 041 000
Solidarité Nationale et Famille	154 578 698 000
Pêche & Ressources Halieutiques	2 015 997 000
Jeunesse & sports	34 042 021 000
<b>Sous-total</b>	<b>3 319 082 637 000</b>
Charges communes	972 098 543 000
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 291 181 180 000</b>

## REPARTITION PAR SECTEUR DES DEPENSES A CARACTERE DEFINITIF DU PLFC POUR 2011

(En millier de DA)

Libellés	Autorisations de Programme	Crédits de Paiement
<i>Industrie</i>	15 116 000	15 772 000
<i>Agriculture &amp; Hydraulique</i>	293 842 800	394 550 200
<i>Soutien aux services productifs</i>	20 485 000	40 830 000
<i>Infrastructures économiques &amp; administratives</i>	891 459 500	981 705 300
<i>Education &amp; Formation</i>	430 067 000	542 168 000
<i>Infrastructures socio-culturelles</i>	179 875 800	363 931 800
<i>Soutien à l'accès à l'habitat</i>	1 299 352 000	521 113 000
<i>Divers</i>	302 157 500	202 157 500
<i>PCD</i>	65 736 000	86 075 000
<b><i>Sous - total investissement</i></b>	<b>3 498 091 600</b>	<b>3 148 302 800</b>
<i>Soutien à l'activité économique (dotation aux CAS &amp; bonification du taux d'intérêt)</i>	-	581 777 000
<i>Programme complémentaire au profit des wilayate</i>	300 000 000	200 000 000
<i>Provision pour dépenses imprévues</i>	95 115 100	51 301 000
<b><i>Sous - total Opérations en capital</i></b>	<b>395 115 100</b>	<b>833 078 000</b>
<b><i>Total budget d'équipement</i></b>	<b>3 893 206 700</b>	<b>3 981 380 700</b>

## PRINCIPAUX AGRÉGATS DE CADRAGE (PLFC 2011)

	UNITÉS	2009 REALISATIONS	2010 REALISATIONS	2011 LF	2011 APLFC
<b>EXPORTATIONS D'HYDROCARBURES</b>	10 <sup>6</sup> \$US	44 399,0	56 094	42 191	67 463
<b>PRIX DU BARIL DE PÉTROLE BRUT</b>	\$ US	61,62	79,91	60,0	90,0
<b>TAUX DE CHANGE</b>	DA/\$US	72.65	74,41	74,00	74,00
<b>IMPORTATIONS DE MARCHANDISES (CAF)</b>	10 <sup>6</sup> \$US	39 294	40 212	37 572	41 334
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB)(*)</b>	10 <sup>9</sup> DA	10 170,7	12 120,9	11 892,5	13 849,5
<b>PRODUIT INTERIEUR BRUT HORS HYDROC.(*)</b>	10 <sup>9</sup> DA	6 978,0	7 795,4	8 590,8	8 672,9
<b>CROISSANCE DU PIB (en volume)(*)</b>	%	2,4	3,6	4,0	3,9
<b>FISCALITÉ PÉTROLIÈRE</b>	10 <sup>9</sup> DA	1 927	1 501,7	1 472	1 529,4
<b>INFLATION</b>	%	5,74	3,91	3,50	4.00

(\*) Prévisions de clôture pour 2010.

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (PLFC 2011)

En milliards de DA

	2009	2010	2011	2011
	Réalisations	Clôture	LF	APLFC
<b>RECETTES BUDGÉTAIRES</b>	<b>3 178,7</b>	<b>2 936,8</b>	<b>2 992,4</b>	<b>3 198,4</b>
FISCALITÉ PÉTROLIÈRE	1 927,0	1 501,7	1 472,4	1 529,4
RECETTES FISCALES	1 019,8	1 271,3	1 324,5	1 473,5
RECETTES NON FISCALES	27,8	31,3	38,0	38,0
CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'ETAT	45,0	45,0	52,0	52,0
REVENUS DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	105,0	87,0	105,0	105,0
RECETTES EXCEPTIONNELLES	0,0	0,0	0,0	0,0
FONDS DE CONCOURS, DONNS ET LEGS	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>DÉPENSES BUDGÉTAIRES</b>	<b>5 474,6</b>	<b>4 916,4</b>	<b>6 618,4</b>	<b>8 272,6</b>
FONCTIONNEMENT	2 661,3	2 100,0	3 434,3	4 291,2
ÉQUIPEMENT	2 813,3	2 816,4	3 184,1	3 981,4
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (*)</b>	<b>- 2 295,9</b>	<b>-1 979,6</b>	<b>-3 626,0</b>	<b>-5 074,2</b>
<b>SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR (*)</b>	<b>-1 113,7</b>	<b>-1 433,2</b>	<b>-3 354,8</b>	<b>-4 693,0</b>
<b>SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR / PIB EN % (*)</b>	<b>-11,00</b>	<b>-11,82</b>	<b>-28,21</b>	<b>-33,89</b>

(\*) Les soldes budgétaire et du Trésor sont hors FRR.

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (PLFC 2011)

*Variation en pourcentage*

	2009 / 2008 Réalizations	Clôture 2010 / Réalizations 2009	LF2011 / Clôture 2010	APLFC 2011 / Clôture 2010
<b>RECETTES BUDGÉTAIRES</b>	<b>12,6</b>	<b>-7,6</b>	<b>1,9</b>	<b>8,9</b>
FISCALITÉ PÉTROLIÈRE	12,3	-22,1	-2,0	1,8
RECETTES FISCALES	15,1	24,7	4,2	15,9
RECETTES NON FISCALES	-75,5	12,7	21,4	21,4
CONTRIBUTIONS AU BUDGET DE L'ETAT	99,6	0,0	15,6	15,6
REVENUS DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	23,5	-17,1	20,7	20,7
RECETTES EXCEPTIONNELLES	-	-	-	-
FONDS DE CONCOURS, DONNS ET LEGS	-	-	-	-
<b>DÉPENSES BUDGÉTAIRES</b>	<b>31,1</b>	<b>-10,2</b>	<b>34,6</b>	<b>68,3</b>
FONCTIONNEMENT	19,5	5,8	21,9	52,4
ÉQUIPEMENT	44,4	-25,4	51,6	89,6

## PRINCIPAUX RATIOS BUDGETAIRES RAPPORTES AU PIB (PLFC 2011)

En pourcentage

	2009 Réalizations	2010 clôture	2011 LF	2011 APLFC
<b>DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT / PIB</b>	27,7	17,3	26,8	28,7
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT / PIB</b>	26,2	23,2	28,9	31,0
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (*) / PIB</b>	-22,6	-16,3	-30,5	-36,6
<b>SOLDE BUDGÉTAIRE (*) / PIB HH</b>	--32,9	-25,4	-42,2	-58,5
<b>SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR (*) / PIB</b>	-11,0	-11,8	-28,2	-33,9
<b>SOLDE GLOBAL DU TRÉSOR(*) / PIB HH</b>	-16,0	--18,4	-39,1	-54,1

(\*) Les soldes budgétaire et du Trésor sont hors FRR.

## EVOLUTION DU FONDS DE REGULATION DES RECETTES

En milliards de DA

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Reliquat année ( n-1)</i>	0	232,1	171,5	28,0	320,9	721,7	1 842,7	2 931,0	3 215,5	4 280,1	4 316,5
<i>Fiscalité pétrolière LF</i>	720,0	840,6	916,4	836,1	862,2	809,0	916,0	973,0	1 715,4	1 927,0	1 501,7
<i>Fiscalité pétrolière recouvrée</i>	1 173,2	964,5	942,9	1 285,0	1 485,7	2 267,8	2 714,0	2 711,8	4 003,6	2 327,7	2 820,0
<i>Plus value sur la FP</i>	453,2	123,9	26,5	448,9	623,5	1 368,8	1 798,0	1 733,8	2 288,2	400,7	1 318,3
<i>Avances Banque d'Algérie</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b><i>Disponibilité avant prélèvement</i></b>	<b>453,2</b>	<b>356,0</b>	<b>198,0</b>	<b>476,9</b>	<b>944,4</b>	<b>2 090,5</b>	<b>3 640,7</b>	<b>4 669,9</b>	<b>5 5 03,7</b>	<b>4 680,7</b>	<b>5 634,8</b>
<i>Principal dette publique prélevé</i>	221,1	184,5	170,1	156,0	222,7	247,8	618,1	314,5	465,4	0	0
<i>Remboursement Avances BA</i>	0	0	0	0	0	0	0	608,0	0	0	0
<i>Financement Déficit du Trésor</i>	0	0	0	0	0	0	91,5	531,9	758,2	364,3	791,9
<b><i>Total des prélèvements</i></b>	<b>221,1</b>	<b>184,5</b>	<b>170,1</b>	<b>156,0</b>	<b>222,7</b>	<b>247,8</b>	<b>709,6</b>	<b>1 454,4</b>	<b>1 223,6</b>	<b>364,3</b>	<b>791,9</b>
<b><i>Reliquat après prélèvements</i></b>	<b>232,1</b>	<b>171,5</b>	<b>28,0</b>	<b>320,9</b>	<b>721,7</b>	<b>1 842,7</b>	<b>2 931,0</b>	<b>3 215,5</b>	<b>4 280,1</b>	<b>4 316,5</b>	<b>4 842,8</b>

## AGRÉGATS RESUMÉS DE LA SPHÈRE RÉELLE (PLFC 2011)

	2009 Réalizations		2010 clôture		2011 LF		2011 APLFC	
	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %	VALEUR COURANTE	VOLUME %
<b><u>VALEUR AJOUTÉE</u></b>								
<b>AGRICULTURE</b>	941,1	20,0	1 020,8	4,6	1 060 ,8	3,4	1 082 ,5	3,4
<b>HYDROCARBURES</b>	3 192,7	-6,0	4 325,5	-1,9	3 301,6	-0,8	5 176,6	0,1
<b>INDUSTRIE</b>	535,0	5,0	561,5	1,9	701,8	5,3	643,3	5,3
<b>BTP</b>	1 123,6	8,7	1 289,6	8,1	1 422,6	7,4	1 470,4	7,4
<b>SERVICES</b>	2 515,3	8,8	2 874,3	7,3	3 183,3	6,4	3 198,4	6,5
<b>DROITS ET TAXES</b>	653,0	6,8	702,5	3,2	738,0	3,8	787,0	4,0
<b>LA PIB</b>	8 960,7	1,9	10 774,3	3,2	10 408,3	3,5	12 358,3	3,5
<b>SERVICES DES AP</b>	1 210,1	7,0	1 346,6	7,0	1 484,3	7,0	1 491,3	7,0
<b>LE PIB</b>	<b>10 170,7</b>	<b>2,4</b>	<b>12 120,9</b>	<b>3,6</b>	<b>11 892,5</b>	<b>4,0</b>	<b>13 849,5</b>	<b>3,9</b>
<b>LE PIB HH</b>	6 978,0	9,3	7 795,4	6,2	8 590,8	6,0	8 672,9	6,0
<b>LE PIB HA</b>	9 229,7	1,2	11 100,1	3,5	10 831,6	4,0	12 767,0	3,9
<b>LE PIB HH HA</b>	6 037,0	7,9	6 774,6	6,5	7 530,0	6,3	7 590,3	6,4